

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 13

Présents : 13

Ayant pris part à la décision : 13

Séance du 4 NOVEMBRE 2024

N° D2024_053

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre novembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.

MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : M. Frédéric VIENOT

Date de la convocation : 28 OCTOBRE 2024

Date de l'affichage : 28 OCTOBRE 2024

OBJET : PROPOSITION DE DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE TREVOUX ET SES ENVIRONS

Le Maire rappelle que M. Christophe COTTAREL siégeait au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs (SIAH) dont la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée est membre.

Suite à la démission de son mandat d'adjoint au maire et de conseiller municipal, il convient de proposer à la CCDSV de désigner un nouveau conseiller municipal pour siéger à au SIAH.

M. le Maire propose de désigner :

M. Bernard REY et M. Jean-Claude LAMBERT comme titulaires, et Mme Brigitte FROMONT et M. Jean-Pierre KELIN comme suppléants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de proposer à la CCDSV de désigner M. Bernard REY et M. Jean-Claude LAMBERT comme titulaires, et Mme Brigitte FROMONT et M. Jean-Pierre KELIN comme suppléants, pour siéger au SIAH.

Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY



**Le secrétaire de séance,
Frédéric VIENOT**

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20241104-D2024_053-DE
Date de télétransmission : 06/11/2024
Date de réception préfecture : 06/11/2024

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 06/11/2024